

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE
130 RUE SAINT MAUR / 75011 PARIS

LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE LORRAINE
MAISON DES SPORTS / 13 RUE JEAN MOULINS
54510 TOMBLAINE

LISPELINFO 95-2

Le 122^e SÉMINAIRE LORRAIN DE SPÉLÉOLOGIE aura lieu :
samedi 25 mars à LONGWY

Salle du service des sports (PLAINE DE JEUX)
Route de Lorraine
COSNES ET ROMAINS

17h00 : réunion du C.D.S. 54, pour l'examen des Statuts et du Règlement Intérieur du C.D.S. en vue de leur mise en conformité avec les Statuts et R.I. types.

18h00 : compte rendu financier de la LISPEL pour l'exercice 94 et lecture des rapports des Commissaires aux Compte.

19h00 : repas en ville au gré des participants.

20h30 : 122^e séminaire.

-Compte rendu du Stage Scientifique au Rupt du Puits par St. JAILLET.

-Compte rendu de traçages effectués à TREMPOT, par D. JACQUEMIN.

-Minières du fer fort par l'U.S.B.L.

COMPTE RENDU DE L' A.G. DU 28 01 95

-de 14h00 à 14h30

Arrivée des électeurs et remise des pouvoirs aux mandatés.

En vertu des statuts adoptés le 30 novembre 1985 et qui règlent l'A.G. présente, celle-ci est composée (art. 6) de représentants de clubs à raison de 1 électeur par tranche de 10, chacun ne pouvant être porteur que d'un seul mandat autre que le sien.

12 clubs sont représentés sur 28 (soit 43%), ce qui totalise 28 électeurs sur 56 (soit 50%), représentant 243 des 441 fédérés membres de club (soit 55%). Le quorum (art. 18 : 50% des électeurs représentant au moins 50% des voix) étant satisfait, l'A.G. a donc pouvoir de modifier les statuts.

La répartition des électeurs est la suivante :

(la notation fractionnaire a/b qui suit le sigle du CDS ou du club concerné a la signification suivante : a électeurs présents ou représentés pour b pouvoirs possédés)

CDS-52 (2/2) : ASHM (2/2).

CDS-54 (17/24) : ASDUN (2/2), ASPA (2/2), ASSCA (0/1), CLRS (0/2), ASSPN (0/2), SSCAF (0/2), SCL (3/3), GSL (2/2), USAN (6/6), USBL (2/2).

CDS-55 (4/7) : CSLF (4/4), GERSM (0/1), SCLER (0/2).

CDS-57 (0/14) : GSF (0/1), GSLG (0/2), GSMM (0/1), GSMS (0/1), SAS (0/1), SCM (0/3), SCO (0/3), SCT (0/2).

CDS-88 (5/9) : ARAGONITE (1/1), GSHV (2/2), GSPV (0/2), GUS (1/1), SCHM (0/2) SESAM (1/1).

-de 14h30 à 18h00

Le président D. PREVOT ouvre l'AG et lit son rapport moral dans lequel il fait l'état de santé de la LISPEL (cf. rapport ci-joint). Ce rapport est adopté par 25 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Le trésorier R. CUNIN fait son bilan financier annuel. Celui ci n'a pu être transmis à temps, pour des raisons informatiques, aux commissaires aux comptes 94 (F. BOYETTE et J.M. MICHEL) qui n'ont pu le vérifier. Cette vérification est reportée, le compte-rendu en sera effectué lors de l'A.G. exceptionnelle qui aura lieu samedi 25 mars. La confiance au trésorier est accordée par 26 voix pour, 2 contre.

Suivent alors les rapports des directeurs des commissions régionales :

EFIS (F. VATREY), Scientifique (J.P. BEAUDOIN), Archéo-Minière (A. WEBER), Bibliothèque (J. SCAPOLI), Environnement-Protection (D. DRUMETZ), Refuge (Y. FREMINET), Publications (J.P. FIZAINE).

D DRUMETZ présente sa démission de la commission P.-E., en raison de ses absences répétées le directeur de la commission Canyon (S DRACACCI) est démissionné,

l'absence du directeur de la commission Photo-Cinéma (P. WITRY) est excusée.

Les nouveaux STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR sont adoptés à l'unanimité.

F. BOYETTE et J.M. MICHEL sont reconduits à l'unanimité au poste de Commissaires aux Comptes pour 1994.

Le budget prévisionnel 94 est discuté puis adopté à l'unanimité.

-de 18h00 à 19h15

Après le compte rendu du directeur de la commission des secours (Y. FREMINET) a lieu l'A.G. annuelle ordinaire de la SOLOSEC qu'il est décidé de mettre en sommeil.

Y. GUIVARC'H (correspondant régional du SSF), est alors nommé directeur de la commission des secours.

-à 19h15 FIN de l' A.G.

LISPEL AG - 95 / RAPPORT MORAL

Comme chaque année à la même période nous allons effectuer le bilan de santé de notre ligue en examinant les 2 statistiques ci-jointes qui, n'en déplaie à certains, nous permettent d'avoir une sorte de radioscopie régionale et de comprendre également l'évolution nécessaire (dont je parlerai plus loin) de nos habitudes.

De 1993 à 1994, l'effectif fédéral est passé de 7791 à 7718, ce qui fait une baisse négligeable de 0,9%. Quant à notre effectif régional, il est passé de 457 à 443 ce qui fait une baisse non négligeable de 3,1% , et notre poids dans la fédération est ainsi passé de 5,9% à 5,7%. La comparaison des statistiques 93 et 94, nous montre qu'en réalité globalement les effectifs des clubs sont restés constants, et que la baisse observée est en partie due à 2 clubs ayant perdu à eux deux 19 membres. Si l'on fait abstraction de ces 2 accidents, on peut parler d'une certaine stabilité des effectifs.

La taille moyenne d'un club de la FFS (il y a 579 clubs pour 7473 membres) est de 12,9 , tandis que pour la LISPEL (28 clubs pour 441 membres) cette taille moyenne est de 15,8. En fait, 13 des 28 de nos clubs soit 46% seulement (moins de 1 sur 2), ont un effectif dépassant la moyenne nationale. Ils intéressent malgré tout 294 spéléos, soit 67% de nos membres (hors les 2 individuels).

En ce qui concerne l'âge des spéléos, ne disposant d'aucune statistique nationale, il n'est pas possible d'effectuer de comparaison. Pour notre région, 5,2% des adhérents ont moins de 20 ans, 91% entre 20 et 50 ans, 3,8% ont plus de 50 ans. Le calcul de l'âge moyen est peu facile et conduirait de toute façon à une valeur ayant peu de sens ; on peut dire que 50% de nos membres ont au plus 38 ans.

Le taux de féminité est de 20,5% pour la LISPEL et de 21,0% pour la FFS. Nous collons donc parfaitement au modèle national. Je vous laisse chercher dans la statistique quels sont les clubs les plus ou les moins machistes.

Sur le plan des assurances, 79,2% (contre 78,6% en 1993) de nos membres sont couverts par l'assurance fédérale, tandis que sur le plan national 80,4% (contre 80,7% en 1993) des spéléos ont opté pour l'assurance fédérale. La situation n'a donc pas évolué. Nombreux sont nos membres qui sont mal assurés.

L'obligation pour les clubs (contestée par certains) depuis l'an passé, d'être abonné à KARSTOLOGIA, a permis d'améliorer considérablement le carnet des abonnements à cette revue et peut-être d'assurer sa survie. Quant aux autres revues, notre situation reste mauvaise, elle a même légèrement empiré.

1993 / 1994	SPELUNCA	KARSTOLO	BBS
LISPEL	3,4 / 3,8	19,9 / 8,9	50,8 / 63,3
FFS	2,5 / 2,6	11,4 / 6,9	34,2 / 38,0

Ainsi par exemple, en 1993 on comptait en Lorraine 1 SPELUNCA pour 3,4 fédérés, en 1994 on en compte 1 pour 3,8....

Parmi les grands projets annoncés lors de l'A.G. 93, signalons la réalisation du Sentier karstique du RUPT DU PUIITS grâce au dynamisme de Stéphane JAILLET aidé par les spéléos meusiens. L'ouverture du Centre Régional de Spéléologie de LISLE EN RIGAULT n'a pu avoir lieu en 1994 et nous avons espoir que 1995 ...

Ici s'achève la revue 94 de notre ligue.

LISPEL : STATISTIQUES 94

	Nbre	H	F	Abonnements (*)							Total	Cadre										
				SP	K	B	Ass	1->15	15->18	19->25			25->30	30->35	35->40	40->45	45->50	50->55	55->60	>60		
ASHM	14	9	5	8	2		0	1		1		1	5	2	3		1		14			
CDS-52	1	14	8	5	8	2	0	0	1	0	1	0	1	5	2	3	0	1	0	0		
ASDUN	17	10	1	1	1		14		2	1	3	2	2	8	1				17	1		
ASPA	19	11	8	2	1		19			1	2	6	8	1		1			19	1		
ASSCA	7	5	2	1	1		7		1	1	1		2	1				1	7	1		
ASSP	14	11	3	1	1		14					8	2	2	1				13	3		
CAF	12	10	2	2	1		8		2	2	2	2	2	2					12	2		
CLRS	11	10	1	8	6		10					3	3	2	2			1	11	2		
GSL	19	15	4	2	1		17	1	1	3	4	4	1	1	4				19	3		
SCL	25	17	8	5	3	2	8			4	6	12	3						25	1		
USAN	59	46	13	13	4	2	59	2	1	9	11	8	14	5	3	4		1	58	4		
USBL	12	11	1	8	3	2	8			1	1	3	3	3	4				12	1		
CDS-54	10	195	152	43	43	22	8	164	3	7	21	30	46	40	21	17	5	0	3	19		
CSPLF	36	33	3	12	3		23	4	1	7	7	8	2	2	4			1	36	2		
GERSM	9	6	3	1	1		9		1		1		5	1					8	0		
SCLER	12	11	1	4	1		10	2	1	3	1	1	2	1				1	12	2		
CDS-55	3	57	50	7	17	5	0	42	6	3	10	9	9	9	4	4	0	1	1	4		
G8F	10	7	3	1	1		8				1		1	7	1				10	0		
GSLG	18	15	3	8	2	1	13			3	1	2	5		3	2		1	17	8		
GSMH	5	3	2	1	1		3					2	2		1				5	2		
GSMMS	5	5	0	1	1		0			2		1	2						5	0		
SAS	3	2	1	1	1		3				1		1	1	1				3	0		
SCM	28	25	3	12	3		27			10	9	6	2	1					28	2		
SCO	22	17	5	3	2		12			5	5	4	6		2				22	2		
SCT	11	6	5	1	1		11			1	5	1	3			1			11	1		
CDS-57	8	102	80	22	28	12	1	77	0	0	10	18	23	22	15	9	3	0	1	12		
ARAG	10	6	4	3	2		8				2	5	3						10	1		
GSHV	11	11	0	7	1		9			2	1	3		3	1			1	11	1		
GSPV	20	18	2	3	1		17		1		6	3	3	2	5				20	1		
GUS	10	9	1	1	1		10				1	3	6						10	1		
SCHM	13	9	4	2	1		13	1	1	2	2	3	2						13	1		
SESAM	9	7	2	2	1		9			1	1	1	2	3					8			
CDS-88	8	73	60	13	18	7	0	66	1	2	5	12	17	16	9	9	0	0	1	4		
IND	2	2	0	2	2		2				1							1	2	0		
	1	2	2	0	2	2	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2		
TOTAL LISPEL																						
				Abonnements (*)																		
Club	Nbre	H	F	SP	K	B	Ass	1->15	15->18	19->25	25->30	30->35	35->40	40->45	45->50	50->55	55->60	>60	Total	Cadre		
	29	443	353	90	116	50	7	351	11	12	47	70	96	92	51	42	8	3	6	2	39	

LISPEL : STATISTIQUES RÉTROSPECTIVES 94

ANNEES	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94		
ASHM	28	10	11	11	13	18	21	18	22	17	20	19	20	22	23	16	14	-2	
CDS-52	28	10	11	11	13	18	21	18	22	17	20	19	20	22	23	16	14	-2	
ASDUN	10	10	10	10	11	12	12	10	8	10	13	14	15	13	15	18	17	-1	
ASPA											8	12	14	13	16	17	19	+2	
ASSCa						7	15	15	9	13	7	9	7	8	8	8	7	-1	
CLRS	7	7	8	8	6	7	7	11	8	10	11	10	12	8	9	9	11	+2	
ASSPN											9	18	18	15	11	15	14	-1	
CAF	7	-	-	-	-	5	5	5	5	7	6	20	15	17	18	21	12	-9	
SCL							4	5	8	18	20	21	34	43	40	35	25	-10	
GSL	8	10	11	13	15	8	8	7	12	13	10	18	14	19	16	15	19	+4	
USAN	-	-	-	5	16	17	16	24	25	21	22	28	37	40	57	53	59	+6	
USBL	9	8	16	18	16	17	15	18	14	18	21	20	19	12	14	13	12	-1	
CL. DISP.	23	31	25	26	21	33	25	17	17	11	3	3	-	-	-	-	-		
CDS-54	64	66	70	80	85	107	107	112	108	121	130	173	185	188	208	204	195	-9	
CSPLF					7	11	16	18	25	32	27	23	21	28	30	32	36	+4	
GERSM					18	15	14	9	8	13	14	17	18	17	17	14	9	-5	
SCLER		7	15	7	10	6	4	8	6	8	5	6	8	10	14	11	12	+1	
CL. DISP.	27	29	27	40	14	10	2	2	1	4	3	4	6	8	4	-	-		
CDS-55	27	36	42	47	49	42	38	37	40	57	49	50	53	63	65	57	57	0	
GSF			7	11	10	7	5	5	9	10	11	11	11	9	8	10	10	0	
GSLG	8	8	11	15	16	18	26	33	37	34	45	31	19	16	19	18	18	0	
GSMG						12	17	17	26	14	21	15	16	13	5	5	5	0	
GSMS				5	-	-	-	5	5	5	5	5	6	5	5	5	5	0	
SAS							14	10	7	10	11	14	6	7	6	6	3	-3	
SCM	8	-	5	10	13	15	19	12	33	28	27	21	18	15	27	29	28	-1	
SCO						9	9	12	12	16	17	18	16	16	17	19	22	+3	
SCT									1	6	5	7	4	15	17	13	11	-2	
CL. DISP.	7	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
CDS-57	23	16	23	41	39	61	90	94	130	123	142	122	96	96	104	105	102	-3	
ARAGONI															6	8	10	+2	
GSHV									11	13	13	15	17	21	17	17	14	11	-3
GSPV	11	13	11	22	20	16	24	20	15	20	22	20	25	20	16	17	20	+3	
GUS								9	14	14	13	9	19	11	13	12	10	-2	
SCHM	6	6	5	6	7	10	11	8	10	9	1	-	-	-	5	13		+8	
SESAM										7	8	8	10	9	9	7	9	+2	
CL. DISP.	-	-	-	-	6	6	8	10	15	12	13	10	12	13	12	10	-		
CDS-88	17	19	18	28	33	32	43	58	67	75	72	64	79	70	73	73	75	+2	
INDIVID	10	22	16	19	13	5	5	11	7	9	4	7	7	3	4	2	2		
LISPEL	189	159	178	228	232	285	302	330	372	402	417	435	440	442	473	457	443	-14	

LISPEL : RENOUELEMENT de 89 à 94 par club

a : nombre d'adhérents en 89 non adhérents en 94

b : nombre d'adhérents en 89 et adhérents en 94

c : nombre d'adhérents en 94 non adhérents en 89

a+b : nombre d'adhérents en 89

b+c : nombre d'adhérents en 94

P₁ := 100xa/(a+b) : taux de perte de 89 à 94 en %

P₂ := 100xc/(b+c) : taux de renouvellement de 89 à 94 en %

P₃ := 100x(c-a)/(a+b) : taux d'évolution de 89 à 94 en %

	a	b	c	P ₁	P ₂	P ₃
ASHM	6	12	2	33	14	-22
CDS-52	-	-	-	33	14	-22
ASDUN	8	5	12	62	71	+31
ASPA	5	7	12	42	63	+58
ASSCA	4	5	2	44	29	-22
CLRS	3	7	2	30	22	-10
ASSPN	11	7	7	39	50	-22
SSCAF	14	3	8	82	73	-35
GSL	8	8	11	50	58	+19
SCL	9	12	12	43	50	+14
USAN	14	13	46	52	78	+119
USBL	10	9	3	53	25	-37
CDS-54	-	-	-	53	60	+18
CSLF	12	9	27	57	75	+71
GERSM	12	5	4	71	44	-47
SCLER	1	5	7	17	58	+100
CDS-55	-	-	-	57	67	+30
GSF	4	7	3	36	30	-9
GSLG	18	12	6	60	33	-40
GSMM	10	3	2	77	40	-62
GSMS	3	2	3	60	60	0
SAS	10	3	0	77	0	-77
SCM	10	9	14	53	61	+21
SCO	8	10	11	44	52	+17
SCT	6	1	11	86	92	+71
CDS-57	-	-	-	59	52	-16
ARAGONI	-	-	10	-	100	-
GSHV	9	8	2	53	20	-41
GSPV	13	7	13	65	65	0
GUS	4	5	5	44	50	+11
SCIM	-	-	13	-	100	-
SESAM	2	6	3	25	33	+13
CDS-88	-	-	-	52	64	+33
LISPEL	-	-	-	54	57	+7

(pour les CDS et la LISPEL les taux calculés sont des taux moyens par club)

La LISPEL a été créée en 1978, elle comptait alors 169 membres. Dès le début son fonctionnement fut un peu celui d'un Super-Club. Nous étions comme une grande famille, et l'un de nos secrétaires : Dominique LECORCHE, à la question « Quel est votre club ? » se plaisait à répondre que son seul club était la LISPEL. Les Séminaires étaient bien suivis, encore que Patrice GAMEZ qui en eut la responsabilité pendant une bonne période se plaignait déjà du manque de participation des spéléos. Il en était de même des réunions du Comité Directeur.

La situation a bien changé depuis, et je vais essayer de vous expliquer pourquoi en examinant les Statistiques Rétrospectives. C'est naturellement une analyse personnelle.

Nous observons en premier lieu que 16 des 28 clubs actuels de la ligue (soit 57%), ont vu le jour depuis la création de la Ligue, et que le rôle de relais des C.D.S. auprès de ces clubs n'a pas toujours été en faveur de la Ligue.

Pour un club, lorsque l'on parle de stabilité, il faut en envisager 2 types : la stabilité en effectif, et la stabilité en personnel. Les petits clubs : stables en effectif, ils le sont en général également en personnel, sinon ils atteignent un seuil critique qui conduit à leur extinction. Les grands clubs : ils assurent leur stabilité en effectif par le biais d'un recrutement régulier, sinon il leur arrive des accidents se traduisant par des pertes conséquentes. Le renouvellement de leurs membres est alors important. Ainsi par exemple : 78% des membres actuels de l'U.S.A.N. (C.D.S.-54) n'étaient pas adhérents de ce club en 89, il en est de même au C.S.L.F. (C.D.S.-55) pour lequel ce taux est de 75%, au S.C.M. (C.D.S.-57) pour lequel ce taux est de 61%, ainsi qu'au G.S.P.V. (C.D.S.-88) pour lequel ce taux est de 65%, ... J'ai choisi les plus gros clubs de chaque département, et utilisé les annuaires 89 et 94 de la LISPEL. Les clubs trouveront leur taux de renouvellement dans la statistique jointe en annexe. Ceci signifie donc que nous avons eu un renouvellement considérable de nos membres depuis 5 ans. Alors pensez donc : la LISPEL qu'il n'a pas créée, semble bien loin des préoccupations du spéléo de base 94. Et il n'est pas étonnant qu'elle n'offre pas le même intérêt à ses yeux qu'à ceux du spéléo d'il y a une dizaine d'années.

En MOSELLE comme dans les VOSGES ce berceau de convivialité, a été repris par les C.D.S. qui deviennent à leur tour des Super-Club. Nous assistons donc à une départementalisation de la LISPEL.

Le changement de nos habitudes de vie, de nos modes de fonctionnement, devient dès lors inévitable. En 1995 notre Comité Directeur devra étudier les changements à réaliser et que devra appliquer le prochain bureau que vous aurez à élire dans un an.

Ce soir a lieu le 121^e séminaire de la Ligue, pour moi cela signifie que 24 années déjà se sont écoulées depuis que j'ai commencé à rassembler les spéléos lorrains dans la fédération, et que l'an prochain cela fera un quart de siècle que j'oeuvre à l'animation spéléologique de notre région dont je suis le premier tâcheron. Vous comprendrez sans doute que j'aspire à un peu de liberté, à prendre un peu de recul ... En un mot vous comprendrez ma **décision de ne me présenter à aucun poste du bureau l'an prochain.**

D. PREVOT
Président de la LISPEL
le 28 Janvier 1995

Compte rendu de l'Assemblée générale de la SO.LO.SEC

28 JANVIER 1995

Yvon Fréminet fait le bilan de l'année en cours:

Sur le plan des actions, l'exercice régional du 8 octobre 1994 organisé par la Haute-Marne à Chanceny a bien fonctionné et a permis de mettre en évidence quelques carences techniques.

Mais lors de l'accident du 14 mai à Ancerville (Meuse), il n'était pas possible de faire intervenir directement la Solosec, toute réquisition se faisant par le préfet (à la demande du CT) d'un département à l'autre.

La question est alors posée de la réelle utilité de cette société. Ne fait elle pas double emploi avec la commission secours de la LISPEL?

Le principe de l'exercice régional est en outre basé sur l'organisation d'un département qui invite ses voisins, la Solosec ne semble donc pas directement nécessaire à cette organisation.

Diverses interventions vont alors dans ce sens, et notamment celle de François Boyette sur l'existence légale de la Solosec en tant qu'organisme de secours.

Il est donc décidé à l'unanimité de la remettre en sommeil (une fois n'est pas coutume). Le compte de la Solosec sera liquidé et l'argent rapatrié sur la commission secours de la LISPEL.

Cependant, le principe de rassemblement et d'existence de secouristes spéléos en Lorraine est maintenu, à savoir:

-Maintien de l'exercice secours régional (cette année c'est la Meuse qui s'y colle en octobre 1995).

-Maintien de l'esprit de rassemblement par notamment des réunions régulières des CT et secouristes intéressés.

Ceci se faisant dans le cadre de la commission secours de la LISPEL.

Il est alors soulevé, le problème du rôle du correspondant régional et de celui du président de la commission secours régionale.

Yann Guivarc'h est prêt à se présenter à la présidence de la commission résolvant du même coup tous les problèmes d'harmonisation.

Il est élu à l'unanimité.

L'assemblée est déclarée close.

Le secrétaire de séance

Stéphane JAILLET

CALENDRIER-95

samedi 24 mars 95 : 122^e séminaire à LONGWY.

dimanche 25 mars 95 : opération nationale dite "nettoyage de printemps" organisée par le Ministère de l'Environnement.

samedi 3, dimanche 4, lundi 5 juin : Congrès Fédéral à CAEN.

samedi 10 juin : 123^e séminaire à ... en raison du week-end de l'ascension (pont) ainsi que du congrès national, le report de ce séminaire a été inévitable.

samedi 23 septembre : 124^e séminaire à NEUVES-MAISONS (54)

samedi 25 novembre : 125^e séminaire dans les VOSGES.

RAPPEL

La nouvelle adresse du trésorier de la LISPEL est la suivante :

M. Régis CUNIN / 22, rue du Chemin Blanc / 54000 NANCY
Téléphone : 83 98 39 60



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

INFORMATION

DD/MCH/95-27
Damien DELANGHE
Président de la F.F.S.

Paris, le 13 Février 1995

A Monsieur le Président de la Ligue
Spéléologique Lorraine

Monsieur le Président,

Vu les nouveaux statuts et règlement intérieur de la Ligue Spéléologique Lorraine (LISPEL),
adoptés le 28 janvier 1995 :

Vu l'article 8 des statuts de la Fédération Française de Spéléologie :

Vu l'article 3 du règlement intérieur de la Fédération Française de Spéléologie :

Vu l'avis favorable de la commission statuts et règlements fédéraux :

J'ai le plaisir de vous informer que *la Fédération Française de Spéléologie (F.F.S.) reconnaît officiellement la Ligue Spéléologique Lorraine, comme organisme décentralisé de la F.F.S.* avec l'ensemble des prérogatives que cela comporte.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sincères et amicales salutations.

Damien DELANGHE
Président de la F.F.S.

Copie :

Commission Statuts et Règlements fédéraux.
Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de Lorraine
Monsieur le Préfet de la région Lorraine.

-10-